MAIRIE DE La Garde — ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Vingt-huit Avril — an mil huit cent soixante-quatre, à neuf heures du matin.

ACTE DE MARIAGE de Félix Adolphe Allard

âgé de vingt-sept — ans, né à Castellet — département de Var — le vingt-trois — du mois de Juillet — mil huit cent trente-six — profession de Cultivateur — domicilié à La Garde — département de Var — fils majeur — de Louis Joseph Allard — profession de propriétaire agriculteur — domicilié à La Garde — département de Var — , et de feue Madeleine Baptistine Julien son épouse, décédée sans profession — domiciliée au Castellet avec les mariés, le père ici présent et consentant d'une part

N° 5

Et de Félicité Anastasie Gerin

âgée de quinze ans, née à La Garde — département de Var — le dix-neuf — du mois d'Avril — mil huit cent quarante-huit — profession d'aucune — domiciliée à La Garde — département de Var — fille mineure — de Pierre Jean Baptiste Gerin — profession de Cultivateur — domicilié à La Garde — département de Var — et de Marie Thérèse Audibert son épouse sans profession domiciliée aussi à La Garde, laquelle et la mère ici présente et consentant l'autre part.

Les actes préliminaires sont : 1° Les publications du mariage faites par voie d'affiches sans opposition les dimanches dix et dix-sept avril courant dans les affiches prescrites par la loi ;
2° Un extrait de l'acte de naissance du futur époux ;
3° Un extrait de l'acte de décès de la mère du futur époux ;
4° Un ~~extrait~~ de l'acte de naissance de la future épouse.

Allard
Gerin

Sur l'interpellation des officiers de l'état civil les contractants ont déclaré n'être parvenus à aucun traité

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code Napoléon sur le *mariage*, concernant *les droits et devoirs respectifs des époux.*

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code Napoléon, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux, et les parents qui ont autorisé le mariage ont déclaré qu'il n'en a pas été fait de contrat de mariage, ~~à la date du mois d'~~ ~~mil huit cent soixante~~ ~~, par devant Me~~ notaire à ~~département d'~~

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Félicité Anastasie Gerin et l'autre Félix Adolphe Allard

Le tout en présence de Augustin Paul
domicilié à La Garde — département de Var — âgé de trente ans — profession de Cultivateur — non parent ni allié des futurs époux

De Remi Vidal
domicilié à Toulon — département de Var — âgé de vingt-quatre ans — profession de Charpentier de la marine — non parent ni allié des futurs époux

De Benoît Allard
domicilié à Toulon — département de Var — âgé de vingt-trois ans — profession de Maréchal-ferrant, cousin germain du futur époux

Et de Joseph Mourchon
domicilié à Salaise — département de Var — âgé de vingt-trois ans — profession de Cultivateur — non parent ni allié des futurs époux

Vingt-trois ans vingt mois vingt jours ~~vingt~~ ~~vingt~~ ~~vingt~~